

De la nomenclature des signes typographiques en bété

The nomenclature of punctuation marks in Bété of Soubré and the teaching of local language

Aguikouadio Rodrigue YOFFO

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

aguilesage@gmail.com

Reçu: 05/09/2025, **Accepté:** 07/10/2025, **Publié:** 20/10/ 2025

Résumé :

L'usage des signes de ponctuation est inévitable dans les écrits divers des langues. C'est une pratique qui consiste à mieux présenter un ouvrage et organiser de manière efficiente son contenu, surtout dans le domaine de l'enseignement-apprentissage. Dans les écrits en bété de Soubré, l'on fait usage des signes de ponctuation, mais ils ne bénéficient pas d'une nomenclature adéquate utilisable dans le domaine de l'enseignement et capable de faire l'objet d'un contenu d'enseignement. Le présent article, à partir d'une recherche documentaire propose une dénomination des marques typographiques de base en langue bété de Soubré. L'étude, s'appuyant sur les règles de création lexicale existant en bété, est une contribution à l'enrichissement du lexique de la langue qui aidera à faciliter les pratiques et les contenus d'enseignement.

Mots clés : Bété - nomenclature - signes de ponctuation – enseignement-apprentissage – didactique.

Abstract :

The use of punctuation marks is inevitable in various language writings. It is a practice that aims to better present a work and efficiently organize its content, especially in the field of teaching and learning. Writings in Soubré Bété use punctuation marks, but they lack an adequate nomenclature that can be used in teaching and be used as the subject of teaching content. This article, based on documentary research, proposes a naming scheme for basic typographical marks in Soubré Bété. The study, based on existing lexical creation rules in Bété, contributes to enriching the language's lexicon and will help improve teaching practices and content.

Keywords: Bété - nomenclature - punctuation marks - teaching and learning – didactic.

Pour citer cet article :

YOFFO, Aguikouadio Rodrigue,, (2025). De la nomenclature des signes typographiques en bété ,*Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 3(2), 180-197. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

Introduction

Selon le *Dictionnaire Larousse de 2025*, la nomenclature est un système de classification, une méthode pour organiser et nommer les éléments d'un ensemble, souvent, selon des règles établies. Pour le *Dictionnaire Larousse Encyclopédique* de 2025, la nomenclature comprend des informations associées à chaque entrée, tels que les définitions, les synonymes, les étymologies, les exemples d'utilisation, etc. En tenant compte du fait que la langue est « {...] *compositionnelle, dénotative et transparente* » (L. Kalai, 2024 : 93), il s'agit de nommer chaque signe de ponctuation, de le définir, de mettre en exergue les synonymes et/ou les étymologies qui s'y rapportent et de donner des exemples de leur utilisation.

En ce qui concerne la ponctuation, *Le Petit Robert de la langue française* (2025) la définit comme, d'une part, l'action, la manière de ponctuer, de marquer les divisions d'un texte, les phrases d'exclamations, de gestes et, d'autre part, le système de signes graphiques servant à marquer les pauses entre phrases ou éléments de phrases, à noter certains rapports syntaxiques, à traduire certaines nuances affectives. Dans l'ouvrage de (C. Tournier, 1980), elle peut être appréhendée sous deux aspects : logique, et logique puis prosodique. Dans la première perspective, elle « *est l'ensemble des signes que l'on emploie pour délimiter les phrases et les parties de phrases afin de faciliter la compréhension du texte et de préciser son sens* » (C. Tournier, idem : 31). Dans la seconde qui va au-delà de la première, elle permet « *d'assurer une meilleure compréhension, laquelle permet ensuite un meilleur rendu prosodique* » (C. Tournier, ibidem). Au regard de ces définitions, la ponctuation s'identifie comme un ensemble de signes graphiques permettant de circonscrire les phrases ou les parties de phrases en vue d'une meilleure compréhension et d'un meilleur rendu du texte et de son sens. La ponctuation est une pratique que l'on ne peut négliger dans toutes les langues du monde. Quels que soient les écrits et la langue de rédaction, son utilisation est indispensable. Elle apparaît dans les ouvrages de toutes natures en bété. Cependant, leur dénomination ne semble pas clairement identifiée dans cette langue. En effet, les signes de ponctuation sont utilisés en bété, certes, mais ils manquent de nomenclature individuelle concrète. Ainsi, comment peut-on nommer chaque signe de ponctuation en bété ? Cet article met en évidence, à partir des théories de la terminologie et de la typographie, les noms que l'on peut attribuer aux signes de ponctuation, leur étymologie, les synonymes qui s'y rapportent, les exemples d'emploi et l'intérêt (didactique) pour l'enseignement des langues locales. Cette réflexion énonce les cadres théorique et méthodologique, justifie le choix des signes de ponctuation

objets de nomenclature, expose les dénominations des signes de ponctuation en bété en les catégorisant et présente l'impact didactique de la nomenclature de ces signes typographiques dans l'enseignement des langues locales avant de conclure.

1.Cadre théorique

L'étude de la nomenclature des signes de ponctuation s'inscrit dans le champ de la terminologie qui est plus mis en avant et prend en compte celui de la typographie.

Considérée dans ce travail comme une théorie (P. Thoiron, & H. Béjoint, 2010), la terminologie regroupe tous les termes spécifiques appartenant à un vocabulaire théorique relatif à un auteur, une école, une discipline ou sous-discipline, etc. (P. Swiggers, 2006). Dans la conception de J. Humbley (2001 : 2), la terminologie « *est englobante, et va de la nomenclature à toute sorte de formules linguistiques et non linguistiques exprimant une connaissance spécialisée* ». En effet, elle est une théorie qui s'intéresse aux dénominations de toutes natures dans des domaines spécifiques (A. R. Yoffo et O. D-L. Kessié, 2017).

En ce qui concerne la typographie, elle est une branche de la linguistique qui traite des signes de ponctuation. Selon J. André (2003 : 30) : « *La typographie n'est pas l'art de placer des caractères sur une feuille, mais de gérer les espaces autour de ces caractères* ». Cette définition suppose non seulement que la typographie consiste à gérer le placement des caractères sur une feuille ou du moins de l'organisation graphique du texte, mais également et surtout de la constitution graphique du texte. Parlant de l'organisation graphique de l'ouvrage à l'étude, G. L. A. Retord (2006 : 2) mentionne : « *La typographie est soignée, et la lisibilité du texte, de qualité, données importantes pour la consultation de tels ouvrages* ». En fait, la typographie renvoie à l'assemblage méticuleux et cohérent des caractères et des symboles pour constituer un texte en vue de communiquer un message. Cette démarche prend en compte la formation, le positionnement et la mise ensemble des caractères en vue de composer un énoncé. C'est dans ce sens que G. Purnelle, (2024 : 5) dit de l'apostrophe typographique qu'il « *doit absolument être inclinée et courbée, et non droite : ' et non '* ».

Traiter donc de la nomenclature des signes de ponctuation consiste à attribuer une dénomination en bété à chaque élément typographique identifié comme tel. Ainsi, l'emploi de la théorie terminologique dans ce travail prenant appui sur la typographie devrait contribuer considérablement à la standardisation et à la vitalité de la langue bété (M. Diki-Kidiri, C. Mbodj & A. B. Edema, 1997). Comme le mentionne l'avant-propos du *Lexique des règles typographiques*, il s'agit au final de « *séduire le lecteur et faciliter la*

De la nomenclature des signes typographiques en bété

lecture » (Imprimerie nationale, 2008, p. 30) des textes écrits en bété dans le processus d'apprentissage.

2.Méthodologie

La recherche documentaire a été privilégiée dans cette réflexion. En effet, nous avons consulté des ouvrages scientifiques de diffusion des contenus d'enseignement-apprentissage disponibles pouvant faire mention des signes de ponctuation en bété. En dépit de leur rareté, nous avons scruté avec minutie chaque ouvrage à disposition et susceptible de fournir des informations sur la typographie. Ce sont :

- ATLAS Linguistique kru ;
- Dictionnaire bété-français ;
- A-ayoo ! Cours de bété.

Dans ces différents ouvrages, nous nous sommes attelés à rechercher tout argument portant sur la typographie en général et la ponctuation en particulier. Ainsi, les réflexions de cet article reposent sur l'examen du contenu de ces écrits. Nous n'excluons pas la possibilité qu'il y ait des thèses, des mémoires et des articles scientifiques qui traiteraient des signes de ponctuation, mais qui ne soient pas accessibles au public ; cela n'étant qu'une hypothèse.

Cette réflexion sur la typographie suppose donc l'absence de dénominations des signes de ponctuation en bété. Traiter de la nomenclature des signes de ponctuation consiste à donner un nom à chaque marque typographique par la mise en évidence de leur étymologie. L'on se fera également fort de donner, si possible, un exemple d'emploi du signe de ponctuation en question en bété pour montrer leur applicabilité dans la langue. En d'autres termes, cette étude est une mise en place d'une liste nominative des signes de ponctuation en bété qui devrait aider à améliorer les contenus d'enseignement des langues locales.

Puisque nous parlons de signes de ponctuation, le système d'écriture du bété privilégié dans la rédaction de ce travail est l'orthographe. En effet, c'est avec cette graphie que la ponctuation peut-être aisément marquée. Cette action aiderait davantage les lecteurs à s'habituer et à s'approprier le système orthographique du bété.

3.Justification du choix des signes de ponctuation objets de nomenclature

La ponctuation existe depuis le III^{ème} siècle av. J-C. (H. Maisonneuve, 1996). Cependant, les ouvrages qui portent sur la ponctuation étaient rares pendant plusieurs siècles. En effet, citant *Le Traité de ponctuation* de Ricquier (1873), C. Tournier (1980) indique qu'il est le

premier ouvrage, en France, consacré entièrement à la ponctuation. Selon A. Thiémélé (2020), les signes qui caractérisent la ponctuation sont nombreux et peuvent varier d'un auteur à un autre. Ainsi, une précision sur les signes de ponctuation à utiliser dans ce travail s'impose.

La ponctuation relève du système graphique et orthographique de la langue en y occupant divers emplacements. C'est pourquoi N. Catach (1991 : 49) affirme : « *Elle accompagne l'alphabétique de trois façons : au niveau du mot, de la « phrase » et du texte* ». Suivant cette dynamique, C. Tournier (1980) met en évidence plusieurs catégories de ponctuation dont les deux premières sont la ponctuation du mot et la ponctuation de phrase. La première prend en compte le blanc, l'apostrophe et le trait d'union. La deuxième catégorie révèle deux sous-ensembles : la majuscule de début de phrase et, de l'autre, les différents points (interrogatif, exclamatif, simple, de suspension) de fin de phrase et les signes qui délimitent des parties de phrase. Cette dernière subdivision est composée des marques qui se situent entre le début (la majuscule) et la fin (le point) de la phrase. Ce sont la virgule, le deux-points, le point-virgule, les guillemets, les parenthèses, les crochets, les accolades. A. Lavrentiev (2016), en plus de la plupart des marques mises en évidence par C. Tournier (1980), mentionne dans ses notes l'astérisque et la barre oblique.

En prenant appui sur ces auteurs, les signes de ponctuation qui bénéficieront d'une dénomination, dans ce travail, sont : le blanc, la virgule, le point, le point-virgule, les deux points, les points de suspension, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les guillemets français, les parenthèses, le tiret, le trait d'union, les crochets, les accolades, les guillemets anglais, l'astérisque, la barre oblique et l'apostrophe. Parmi ces signes de ponctuation, certains peuvent bénéficier de cette nomenclature, mais leur emploi pourrait ne pas être nécessaire dans l'écriture de la langue bété en raison de quelques contraintes liées à l'écriture orthographique de la langue dont il serait difficile de se passer. Dans le présent article, le choix est porté sur les marques les plus usuelles indiquées en amont ; un autre article pourrait, plus tard, approfondir cette étude.

En ce qui concerne les fonctions des signes de ponctuation, A. Lavrentiev (2016) considère qu'elles sont multiples. Ainsi, il ne s'agit pas de faire un exposé sur ces fonctions, mais de s'en servir dans l'argumentaire. Le présent article est donc prioritairement consacré à la dénomination des signes de ponctuation en bété. Toutefois, une brève présentation de leurs fonctions peut être possible si cela s'avère nécessaire. Alors quel nom peut-on attribuer à chaque signe de ponctuation en bété ?

4. Essai de dénomination des signes de ponctuation en bété

De la nomenclature des signes typographiques en bété

Les ouvrages décryptés sont écrits soit entièrement en bété (A-ayoo ! Cours de bété) soit partiellement (Atlas Linguistique kru et Dictionnaire bété-français). Dans chacun d'eux il n'est presque pas ou du moins pas du tout mentionné le nom d'un seul signe de ponctuation. Pour le *A-ayoo ! Cours de bété* et l'*Atlas Linguistique kru* l'une des raisons pourrait être le fait que leurs contenus ne sont pas centrés sur ce sujet. Par contre, le *Dictionnaire bété-français* aurait pu faire mention de quelques noms de signes de ponctuation. Mais non ! Même les entrées en français ne font pas référence aux signes de ponctuation. Ce constat montre la noblesse et la délicatesse de l'étude sur la nomenclature des signes de ponctuation qui s'appuie sur les deux catégories et leurs subdivisions. Mais avant d'en arriver, que dire des notions de « ponctuation » ou « signes de ponctuation » ?

Selon le dictionnaire Larousse, 2025, le mot "ponctuation" vient du latin "punctum" qui signifie "point". Dans ce même dictionnaire, la ponctuation renvoie à un système de signes graphiques qui sert à marquer les divisions d'un texte, comme les phrases ou les parties de phrases, et à exprimer des rapports syntaxiques ou des nuances affectives.

En prenant appui sur l'étymologie, le mot "ponctuation" peut être traduit en bété par « ylı » (signe ou marque). Notons que le terme « ylı » est homographique. Il signifie le jour dans un autre contexte.

Dans une perspective définitionnelle, la notion de ponctuation est traduite en bété par « bɔgvɪlı ». Composé de « ylı » (signe) et de « bɔgv » (papier ou livre) qui renvoie littéralement à signe du papier ou du livre, « bɔgvɪlı » constitue le système de signes graphiques (du papier) remplissant les fonctions qui lui sont dues.

Nous traduisons les signes de ponctuation par « Cɛɪɪɪlı » qui est mot composé de « cɛɪ » (écrire) et de « ylı » (marque ou signe). Ce mot (cɛɪɪɪlı) renvoie ainsi aux marques d'écriture différentes des lettres de l'alphabet.

On retient alors en bété

- La ponctuation : bɔgvɪlı
- Les signes de ponctuation : Cɛɪɪɪlı

Ces différentes dénominations sont conçues dans une logique de nuance graphique et sémantique en vue d'une meilleure utilisation et une application efficiente dans les pratiques enseignantes.

4-1. La dénomination des signes de ponctuation du mot

Les signes de ponctuation du mot qui bénéficient d'une dénomination sont le blanc ou espace, l'apostrophe et le trait d'union.

Espace / blanc

Pour G. Purnelle (2024 : 5) « *L'espace ou espace-mot est le blanc qui sépare deux mots* ». Appréhendée comme telle, l'espace peut être appelé en bété « ylipipe » qui signifie littéralement « signe blanc ». « ylipipe » composé de « yli » (signe ou marque) et de « pipe » (blanc) sera donc une marque blanche, une espace blanche ou tout simplement et surtout une espace dans le système graphique. On peut également dire pipe pour nommer le blanc entre deux mots dans un texte.

J. André (2003) met en évidence deux types d'espaces : espace variable que nous appellerons « ylipipe kade » (grande espace) qui est l'espace normale entre les mots et l'espace insécable « ylipipe tikëyi » (petite espace). La dernière présente deux propriétés : elle est plus petite que l'espace variable et n'est jamais supprimée par le système.

Apostrophe

« guyi » signifie « corne ». Comme le montre le symbole de l'apostrophe, il laisse entrevoir une corne renversée. « guyi » est donc utilisé pour traduire la notion de l'apostrophe.

Apostrophe ' **guyi**

En français, l'apostrophe apparaît dans les contextes où certains mots (déterminant, préposition, pronom, ...) perdent leurs voyelles finales au profit du mot suivant commençant par une voyelle. En bété, ces contextes sont rares, car dans cette langue, le déterminant est le plus souvent intégré au nom. En plus, cette marque est utilisée dans l'écriture orthographique du bété comme un ton haut. En conséquence, si l'usage de l'appellation de cette marque en tant que signe de ponctuation est écarté, on peut l'employer comme le nom du symbole du ton haut.

Exemple : 'N li sika.

Je mange du riz.

Trait d'union

Le verbe joindre ou unir (des éléments) ou encore mettre ensemble se dit en bété « göna ylimö » dont le nom dérivé union est « ylimögöna ». Quant au terme « trait », on le traduit par « pv » signifiant aussi droite. Ainsi, le groupe nominal « trait d'union » renvoie à « ylimögöna pv » dont la signification littérale est « unir trait ».

Trait d'union - **ylimögöna pv**

Bien que la traduction ou la dénomination de ce signe de ponctuation soit effectuée, son utilisation en bété semble problématique, même si cela paraît possible dans certains contextes. En effet, le bété étant une langue à ton, le ton moyen est marqué par un symbole identique antéposé au mot. Ainsi, il est difficile de savoir à quel moment cette marque est considérée comme un ton et à quel autre moment elle pourrait être utilisée en tant que signe de ponctuation. Une étude devrait apporter une clarification à ce sujet et juguler la confusion.

4-2. La dénomination des signes de ponctuation de début et de fin de phrase

Comme énoncés plus haut (*cf. section 3*), les signes de ponctuation de début et de fin de phrase sont la majuscule (de début de phrase), le point d'interrogatif, le point d'exclamatif, le point simple et les points de suspension.

Majuscule

La majuscule étant un caractère (d'écriture et d'imprimerie) plus grand, elle peut être traduite par “*ylɪ kädɛ*” qui signifie littéralement « marque grande », sinon grande marque. À quelqu'un qui écrit, on peut dire, par exemple,

<i>zʊlɛ</i>	<i>ylɪ kädɛ</i>
mets	marque grande
Mets	une majuscule

Pour des raisons stylistiques et d'esthétiques, et pour éviter un morcellement des termes, nous choisissons de joindre les mots “*ylɪ*” (marque) et “*kädɛ*” (grand) pour former un seul mot en l'occurrence “*ylɪkädɛ*”. Ainsi, la dénomination de majuscule est *ylɪkädɛ*.

Point

« *yeyi* » renvoie couramment à une graine ou un grain ou à un bouton sur le corps humain ou n'importe quelle autre surface. Il exprime l'idée d'unicité d'un ensemble dissociable ou qu'on peut séparer. « *yeyi* » signifie également un point. C'est ce dernier sens qui accompagne cette dénomination dans l'actuel cas de figure.

Le point . *yeyi*

Exemple : ‘*N li sika.*

Je mange du riz.

Points de suspension

L'appellation des points est déjà connue (voir ci-dessus). En ce qui concerne la suspension, elle tire son origine du non achèvement d'idées dans une conversation en bété. En effet, dans cette langue, lorsque quelqu'un n'a pas exprimé la totalité de ces idées lors d'une prise de parole et qu'il doit marquer une pause en espérant revenir sur son propos ou le continuer après, il dit « na bhvanide », c'est-à-dire, "je m'arrête à ce niveau pour l'instant". C'est un procédé communicationnel qui vise à ne pas étaler toutes les idées ou à ne pas énumérer tout ce qu'on devrait citer une fois pour toute dans la perspective de laisser la parole à quelqu'un d'autre en faisant une rétention de mots ou d'idées. « Bhvanide » exprime donc une suspension, le non achèvement, **Les points de suspension ... bhvani** ; noter. En y ajoutant « ye

On peut également dire « na bhvanide » sachant qu'on a dit ce qu'on voulait, mais on espère rebondir sur les propos des interlocuteurs.

Exemple : Titia 'n yimö-ä nye, ɪ le mwēnɪ : sika welɪ, kwla welɪ, mā ligbē
"mō welɪ, ...

Je suis venu te donner plusieurs informations sur le riz, la brousse,

le domicile familial, ...

Point d'interrogation

En bété de Soubré (dakɔgbɪ), l'interrogation ou la demande se dit « nīmīyöbhäyöbhɪ ». Si on adjoint à ce terme celui de « yeyi » qui désigne le point, on obtient la dénomination « nīmīyöbhäyöbhɪ yeyi » qui correspond à « point d'interrogation ».

Le point d'interrogation ? **nīmīyöbhäyöbhɪ yeyi**

Exemple : Mä -n mö-ɔ ?

Où vas-tu ?

Point d'exclamation

Comme pour le point d'interrogation, le point d'exclamation est formé des termes « ngangv » et de « yeyi » renvoyant au point qui, mis ensemble, donnent « ngangv yeyi ». « Ngangv » signifie étonnement, surprise que ce soit de manière agréable ou que ce soit de manière désagréable. « ngangv yeyi », tel que défini, se traduit par le point de la surprise ou de l'étonnement.

Le point d'exclamation ! **ngangv yeyi**

Exemple : -N na sa -n kē ɪ -n kã ɪv !

Incroyable mais vrai !

4-3. La dénomination des signes de ponctuation de parties phrase

Les signes typographiques objets de dénominations qui délimitent les parties de phrase sont la virgule, le deux-points, le point-virgule, les guillemets, les parenthèses, les crochets et les accolades.

Virgule

“ylyeyi” signifie « marque » en bété. La marque peut être également traduite par “yli”. C’est une marque qui se trouve sur le corps ou sur le visage d’une personne ou d’un animal ou encore de quelque chose (objet, mur, arbre, etc.). En fait, en bété, une marque de quelque nature que ce soit sur une entité animée ou non animée est appelée “ylyeyi” ou “yli” tout simplement. Cependant, la marque laissée sur le sol par une entité animée ou non animée et différente de celle-là est appelée “gba”. Toutefois, afin de trouver une graphie du point-virgule prenant en compte les graphies du point et de la virgule, nous décidons de nommer la virgule « yli ».

La virgule , yli

Exemple : ‘o kula, ‘mo paa da.

Celui qui conserve, c’est lui qui est mère.

Celui qui engrange doit faire preuve de charité.

Point-virgule

Le point-virgule étant l’association du point et de la virgule, il est traduit par “ylyeyi”. Cette une formation nominale composée de « yli », la virgule et de « yeyi », le point. La dénomination « ylyeyi » tire donc son origine de celles de « yli » et de « yeyi ».

Le point-virgule ; ylyeyi

Exemple : o libhiä yuwë-a wu ; o nyu-a yie mä sukugbë ‘mö mö.

Il prend les enfants ; il les emmène à l’école.

Deux points

Prenant appui sur la dénomination provenant du français, le nom « yeya so », composé de « yeya » qui veut dire “points” au pluriel dont le singulier est « yeyi » et de « so » qui signifie “deux” a été choisie. Ainsi, le deux points est traduit en bété

Le deux points : yeya so

Exemple : ‘o nya’a li be : sikpli, bāni, lwayi ‘n lile.

Il m’a donné beaucoup de chose : des chaussures, des habits, de l’argent et

de la nourriture.

Guillemets

Dans la société bété comme partout ailleurs, pour faciliter l'écoulement ou le passage de l'eau autour de la maison ou sur un espace (sol ou pierre), on creuse un petit canal à l'aide d'une houe ou un instrument similaire. La rigole obtenue par cette action est appelée « kloli ». Dans les travaux publics, les rigoles ou kloli (toujours au pluriel d'ailleurs) faciliteront et permettront l'écoulement ou le ruissèlement aisé de l'eau ou ils donnent l'autorisation à l'eau de prendre une direction ou un sens donné. Kloli est une appellation correspondant aux guillemets qui ont des fonctions analogues. Ils encadrent les paroles ou écrits de quelqu'un permettant de le citer. Ils sont également utilisés pour Les guillemets « » **kloli** u indiquer un contexte spécifique.

Exemple : -ɔ yoo nīmī yōbhā : « mā -n mö-ɔ ? »

Il lui a demandé : « Où vas-tu ? ».

Guillemets anglais

« Vădı » est le nom attribué aux guillemets anglais. C'est une appellation par analogie aux dents de rat. La gueule du rat présente, en avant, quatre dents crochues ou incisives : deux portées par la mâchoire inférieure et les deux autres par la mâchoire supérieure. Cette image correspond nettement à ce que présentent les guillemets anglais dans la typographie. Le terme « Vădı » s'emploie toujours au pluriel ; il n'a pas de singulier. On aurait pu faire référence aux griffes d'un animal ou aux ongles appelés « mokosi » en bété dont le singulier est « mokosu ». Cette réalité ne permettant pas de présenter de manière explicite ce signe de ponctuation, le choix est porté sur « vădı ».

Les guillemets anglais “ ” vădı

Exemple : yua naa : « -Na döba wăzɛ, ɔ naa “Na yu yi”, “n'n yiɛ mö ».

L'enfant dit : « Mon père m'a appelé, il dit “mon fils vient”, et je suis parti ».

Parenthèses

« bie » est une petite clôture faite avec des instruments de taille plus ou moins petite, entre 20 et 50 centimètres de hauteur. Les « bie » sont construits pour ouvrir et fermer un espace restreint, moins étendu avec un accès conditionné. C'est une clôture d'enfermement circonstanciel de petite envergure. Utilisés ici pour traduire le terme « parenthèses », les « bie » auront la fonction qui se rappo

Les parenthèses ()

De la nomenclature des signes typographiques en bété

Exemple : Nɪkɛ (zadi) wa ga'a mɔ'ɛ.

L'homme (Zadi) dont on parle, c'est lui.

Accolades

« gbäti » est une clôture faite avec des instruments de taille plus ou moins grande qui dépasse les 50 centimètres de hauteur et pouvant atteindre les deux (02) mètres. Les « gbäti » sont construits sur un espace assez grand, plus étendu et avec un accès conditionné. C'est une clôture d'enfermement de grande envergure. Utilisés ici pour traduire le terme « Accolades » en tant que signe de ponctuation, les « gbäti » auront les fonctions qui s'y rapportent.

Les accolades { } **gbäti**

Gbäti sont ainsi des signes de ponctuation servant à définir des ensembles tout comme les accolades du français.

Crochets

« Gbäkö » est un terme qui signifie à la base « côtes », c'est-à-dire, les os de la cage thoracique. Ce terme, employé au pluriel, est utilisé ici en raison de la forme des éléments matériels qui correspond aux symboles utilisés. En fait, le signifiant « gbäkö » permet de faire une projection de son signifié en bété qui renvoie aux « côtes ». Le nom repose sur la ressemblance entre le symbole graphique et l'os du corps humain (côte) appelé gbäkö en bété.

Les crochets [] **gbäkö**

Les **Gbäkö**, vues comme des signes de ponctuation, sont des crochets utilisés pour ouvrir une parenthèse à l'intérieur d'une parenthèse.

4-4. La dénomination d'autres signes de ponctuation

Les signes de ponctuation bénéficiant d'une dénomination dans cette section sont ceux qui ne sont pas pris en compte dans les deux premières catégories de C. Tournier (1980). Leur récurrence dans les écrits en bété exige que des noms leur soit attribuée dans cette langue. Il s'agit du tiret, de l'astérisque et la barre oblique.

Le tiret

« Jape », nom attribué au tiret vient d'un élément du piège que l'on tend aux animaux pour les capturer. C'est lui qui, lorsqu'il se déboîte, permet à la hampe du piège de se détendre pour tirer sur le câble et maintenir l'animal immobile. En fait, le relâchement du « jape » conduit immédiatement à une

réaction brusque de détente de la hampe du piège. Quand cette pièce du piège est déboîtée, elle donne l'autorisation à l'ensemble du piège de rentrer en action. En d'autres termes, c'est la commande qui déclenche l'activité de prise de l'animal par le piège. Dans les écrits, il sera la marque de la ponctuation qui indique le changement d'interlocuteur ou qui marque le début d'une prise de parole dans une conversation. Jape peut être également utilisé dans le cas d'une énumération ou en tant que des parenthèses.

Le tiret - **jape**

Exemple : Zadi nye ɔ dayu zεεε sɔ wɔ dɪ sɛ dowɔ, Zadi naa :

Zadi est en train d'échanger avec son frère Zεεε. Zadi dit :

- Zadi : « Zεεε, -n na sa ? »

Zεεε, que dis-tu ?

- Zεεε : « 'n naa, mā 'n bhöä kwla '‘mō, 'n le lu ghlɪ ».

Je dis, je viens du champ, je n'ai rien eu.

Astérisque

De manière vraisemblable, le signifié astérisque est identique au symbole de l'étoile qui lui est étymologiquement lié. En bété, le terme « astérisque » sera donc traduit par « Zɛɬyeyi » qui veut dire « étoile » ou « astre ».

L'astérisque * Zɛɬyeyi

Ce signe de ponctuation indiquant généralement un renvoi peut-être aisément utilisé en bété. Rien, pour l'instant, ne présage une confusion de son emploi. Nous ne donnerons pas ici un exemple de son emploi eu égard au caractère de son utilisation et de sa fonction.

Barre oblique ou slash

La « barre » est désignée en bété par « pɔ » qui veut dire ligne, droite ou trait. L'obliquité de cette barre peut être traduit par « vɛɬianɛ » signifiant « qui est penché » ou « qui est oblique ». Si l'on associe « vɛɬianɛ » et « pɔ », on obtient « vɛɬianɛ pɔ » au lieu de « vɛɬianɛ pɔ » en raison de certaines contraintes phonologiques liées à l'union de ces deux termes.

La barre oblique ou slash / vɛɬianɛ

Les règles d'emploi de la barre oblique restent les mêmes pour « vɛɬianɛ pɔ ». On pourrait toutefois reconsidérer les conditions de son applicabilité dans d'autres contextes.

A la lecture de ce travail, l'on pourrait se demander pourquoi une telle dénomination et non pas une telle autre ? Plusieurs raisons peuvent expliquer

De la nomenclature des signes typographiques en bété

le choix de ces terminologies. En premier lieu, il y a le fonctionnement propre à la langue bété. En effet, toutes terminologie tient compte des règles de formation de mots propres à la langue (M. Diki-Kidiri, C. Mbodj & A. B. Edema, 1997). Deuxièmement, la création lexicale en vue d'enrichir davantage la langue en s'appuyant sur son fonctionnement interne et en troisièmement, l'arbitrarité du signe linguistique. A ce niveau, la dénomination de certains signes de ponctuation peut sembler arbitraire, mais cela répond à la volonté de trouver des termes appropriés qui éviteraient la confusion dans leur utilisation. Cette réflexion a également mis en avant les règles de formation des mots en bété contenues dans l'étude menée par A. R. Yoffo et O. D-L. Kessié (2017). Le tableau ci-dessous présente succinctement les différentes dénominations énoncées en amont en bété et leurs étymologies.

Tableau 1 : Présentation succincte des dénominations et leurs étymologies

N°	Mot en français	Dénomination en bété	Étymologie ou origine de la dénomination en bété
01	Ponctuation	bɔgvɪɫ	Marques ou signes du papier ou du livre
02	Signes de ponctuation	Cɛɫɪɪɪɫ	Marques ou signes d'écriture
La dénomination des signes de ponctuation du mot			
03	Espace / blanc	Yɫɪɪɪɛ	Marque blanche
04	Apostrophe	guyi	Corne
05	Trait d'union	ylimögöna pɔ	Trait ou droit pour unir
La dénomination des signes de ponctuation de début et de fin de phrase			
06	Majuscule	yɫ kädɛ	Grande marque
07	Point	yeyi	Point ou grain
08	Points de suspension	bhvani yeya	Points d'idées ou de propos non achevés
09	Point d'interrogation	nīmīyöbhäyöbhv yeyi	Point de la demande ou de l'interrogation
10	Point d'exclamation	ngangv yeyi	Point de la surprise ou de l'étonnement
La dénomination des signes de ponctuation de parties phrase			
11	Virgule	Yɫ	Signe ou marque
12	Point-virgule	Yɫeyi	Marque – point

13	Deux points	yɛya so	Deux points, deux grains
14	Guillemets	Kloli	Rigole, petit canal fait autours de la concession
15	Guillemets anglais	Vädt	Incisives du rat
16	Parenthèses	Bie	Clôture faite avec des objets de petite taille
17	Accolades	Gbäti	Clôture faite avec des objets de grande taille
18	Crochets	Gbäkö	Côtes, ont la forme des os de la cage thoracique
La dénomination d'autres signes de ponctuation			
19	Tiret	japɛ	Qui déclenche, qui autorise, qui indique le changement
20	Astérisque	Zɛhyeyi	Étoile ou astre
21	Barre oblique	vciani pv	Droite ou trait penché(e)

Tableau synthétique des dénominations et des étymologies

Comme on peut le voir, ce tableau regroupe tous les termes exposés plus haut et donne une brève présentation de leur étymologie. Il permettra au lecteur de se familiariser avec les noms attribués aux différentes marques typographiques en vue de les utiliser en situation d'enseignement-apprentissage.

5.Impact didactique de la nomenclature des signes de ponctuation dans l'enseignement des langues locales

Les difficultés de l'enseignement des langues locales sont multiples. Au nombre de ces obstacles figure le manque de terminologies de certaines notions dans le domaine de la typographie, particulièrement les signes de ponctuation. Cet article est une solution parmi tant d'autre pour combler le déficit. En effet, chaque langue doit être outillée dans chaque domaine pour rendre son utilisation contemporaine et même futuriste. Ainsi, quelle est la contribution de ce travail dans l'enseignement des langues locales ?

La réponse à cette question devrait conduire à l'amélioration des contenus et des pratiques d'enseignement. Dans cette perspective, trois pistes se présentent comme des solutions pour pallier les obstacles liés à la terminologie au cours des activités d'enseignement.

D'abord, le contenu de cet article apparaît comme une proposition de terminologies (noms) des signes de ponctuation en bété. Les termes proposés existent en bété. Ils ne sont pas inventés ou créés toutes pièces sans fondement. Seulement, l'orientation donnée ici à chaque notion n'est pas

De la nomenclature des signes typographiques en bété

toujours son sens premier dans la plupart des cas. Il est question de second sens considérant le signifiant et le signifié et reconnaissable par le locuteur dans tous ses contours.

Ensuite, si les différentes terminologies proposées dans ce travail sont acceptées par les locuteurs et la communauté scientifique, les lexicographes (du bété en particulier) devraient les utiliser pour constituer des entrées de dictionnaire de ladite langue. Ainsi, l'on éviterait d'attribuer unilatéralement des appellations diverses selon les aspirations individuelles spontanées. Cette réflexion vise alors l'unicité de la dénomination des signes de ponctuation afin de donner aux locuteurs, aux chercheurs et à tous les passionnés du bété des outils linguistiques communs à utiliser, surtout en situation d'enseignement. Toute activité d'enseignement nécessite des compétences linguistiques accrues et des contenus d'enseignement solides. Dans le cadre de l'enseignement du bété, toute action conduisant à la mise à disposition d'un lexique riche qui ne souffrirait d'aucune ambiguïté sémantique est opportune. Par exemple, un enseignant peut dicter, sans grandes difficultés, un texte écrit en bété en indiquant les signes de ponctuation à marquer.

Exemple de texte à dicter présentant des signes de ponctuation

''Kwla libho ''n tlutlv 'swi

Travaux champêtres et arbres fruitiers

-Zakëyi'ε 'naa : « -Oyli -na'a -tel'a tlv'ɔ ?

- *Zakéyi demande : « Oyili, tes aubergines ont-ils produits ? »*

-Oyli'ε 'naa : « -Zakëyi nyiasε -libhoo zlvε. ''Ylv'a 'za ''nyidɔlvwɪ pɪyie'a ''mō 'wa ye-ε. »

- *Oyli répond : « Zakéyi, je travaille inutilement. À cause du soleil, les rivières ont tari ».*

-Zakëyiε 'naa : « ''sɔna 'dowv -käyi ''bhlu ''nyibhë. »

- *Zakéyi dit : « La prochaine fois, creuse un puit ».*

Cf : Syllabaire bété (Soubré), 2003. / Traduit

Ce petit texte présente plusieurs signes de ponctuation en l'occurrence l'espace ou le blanc, le point, le deux points, le point d'interrogation, les guillemets et la majuscule. Cependant, c'est un récit dialogué dans lequel on ne retrouve pas les tirets qui marquent le changement d'interlocuteur. En plus,

le trait d'union semble présent dans ce texte à la troisième ligne dans le mot « yε-ε ».

Enfin, un enseignement peut également être élaboré sur la ponctuation en bété à partir de cette étude. Pour chaque langue, la ponctuation est enseignée selon les règles de fonctionnement de celle-ci. À partir de ce jet, l'on peut construire un enseignement sur la ponctuation et même sur la typographie en général en tenant compte de la grammaire, de la syntaxe, de la sémantique et tout autre aspect linguistique et discursif de la langue. Et la base d'une telle entreprise est la mise en place d'une nomenclature "originelle" comme c'est le cas de cette étude.

Conclusion

Le décryptage des ouvrages révèle un manque de dénomination des signes typographiques. La présente étude, s'appuyant sur le fonctionnement de la langue, a permis de donner un nom à certains signes typographiques de base rencontrés dans les écrits de natures diverses en bété. Ce travail qui est un premier jet sur la typographie du bété de Soubré se présente comme une contribution pour l'enrichissement de son lexique en vue d'améliorer les pratiques rédactionnelles des écrits sur la langue, d'une part, et de perfectionner les contenus d'enseignement et les pratiques enseignantes également, d'autre part. Comme, cela a été mentionné plus haut, cette réflexion est une ébauche des notions de la typographie en bété qui n'exclut pas la possibilité de l'existence d'études s'inscrivant dans cette dynamique. Une autre étude devrait permettre d'étendre cette réflexion à la dénomination des autres signes typographiques en bété.

Références bibliographiques

- André, J. (2003). *Petites leçons de typographie*, Éditions du jobet, version d'octobre 2003 révisée le 1er juin 2025, Paris, France.
- Bernadet, A. (2008), Hernani ou le drame de la ponctuation : du « vers brisés » au « vers parlé », *L'Information Grammaticale*, n°119, 44-48.
- Brou-Diallo, C. (2011). Le Projet Ecole Intégrée (PEI), un embryon de l'enseignement du français langue seconde (FLS) en Côte d'Ivoire, *Revue électronique internationale de Sciences du Langage*, Sudlangues, n°15, 40-51.
- Catach, N. (1991), La ponctuation et l'acquisition de la langue écrite. Norme, système, stratégies, In *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°70, 49-59.
- Diki-Kidiri, M., Mbodj, C. & Edema, A. B. (1997), Des lexiques en langues africaines (sängö, wolof, lingála) pour l'utilisateur de l'ordinateur, *Meta* n°42(1), 94-109. <https://doi.org/10.7202/003313ar>.

- Drolet, A-C. (2006,) *L'emploi de la ponctuation dans des transcriptions de la langue parlée*, Mémoire de maîtrise, Département des Arts et Lettres Université Du Québec à Chicoutimi, Saguenay, Québec, Canada.
- Fougeron, I. (2012). On fait une pause ?, *Revue des études slaves*, n° 83-2-3, 429-442.
- Humbley, J. (2001), Quelques enjeux de la dénomination en terminologie », *Cahiers de praxématique* n°36, 93-115.
- Imprimerie nationale, (2008) *Lexique des règles typographiques*, Sixième édition, France.
- Kalai, L. (2024), L'acquisition des séquences figées opaques dans un contexte de FLE : quels enjeux ?, *Revue Scientifique Internationale*, Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels, Vol. 2, N°2, 91-105. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>
- Lavrentiev, A. (2016), Ponctuation française du Moyen Âge au XVIe siècle : théories et pratiques, Pétilion, Sabine; Rinck, Fanny; Gautier, Antoine. La ponctuation à l'aube du XXe siècle. Perspectives historiques et usages contemporains, Lambert-Lucas, 39-62,
- Purnelle, G. (2024). *Règles et usages de typographie française*, Syllabus pour le cours de « Typographie et mise en pages », Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 68 p.
- Pocetti, P. La réflexion autour de la ponctuation dans l'Antiquité gréco-latine, Université de Rome 2 « Tor Vergata », *Langue française* n°172, article on line.
- Retord, G. L. A. (2006), Tymian, Judith, Kouadio N'Guessan, Jérémie & Loukou, Jean-Noël. – Dictionnaire baoulé/français, *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 181, mis en ligne le 13 avril 2006, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/5912> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.591>
- Swiggers, P. (2006), Terminologie et terminographie linguistiques : problèmes de définition et de calibrage, *La Terminologie linguistique* n°1, Éditions Syntaxe & Sémantique, Presse Universitaire de Caen, 13-28.
- Thoiron, P. et Béjoint, H. (2010), La terminologie, une question de termes ?, *Meta*, 55(1), 105–118. <https://doi.org/10.7202/039605ar>
- Tournier, C. (1980), Histoire des idées sur la ponctuation, des débuts de l'imprimerie à nos jours, In *Langue française*, n°45, La ponctuation. 28-40.
- YOFFO, A. R. & KESSIE, O. D-L. (2017), Analyse des procédés d'enrichissement du lexique mathématique et juridique en bété (parler de Soubré), *ReSciLaC* n°06, 126-133.